

*Pasin.* 1911, p. 146, où le rapporteur au Sénat, M. Dupont, montre que la question aurait besoin d'une interprétation législative);

Considérant que, d'après Bury, aux n<sup>os</sup> 819 à 831 de la 2<sup>e</sup> édition, *l'inventeur* qui n'obtient pas la concession peut, en vertu de l'article 46, réclamer au concessionnaire ses frais de recherches et aussi la valeur des travaux qui peuvent être utiles à l'exploitation, tandis que le chercheur non inventeur peut obtenir seulement le remboursement de ses travaux qui sont utiles à l'exploitation et seulement dans la mesure de l'économie qu'ils peuvent procurer au concessionnaire; d'après cela, Breton devrait, pour mener une action judiciaire à bonne fin, prouver que ses travaux sont de nature à faciliter l'exploitation par le concessionnaire (comp. l'avis cité de février 1845);

Est d'avis :

Que le Gouvernement est incompetent pour accueillir la réclamation, et qu'il appartient au réclamant de s'adresser aux tribunaux, s'il s'y croit fondé.

(*A suivre*).

SERVICE DES EXPLOSIFS

—  
LISTE

DES

Dépôts d'explosifs dûment autorisés

EXISTANT EN BELGIQUE

—  
Province d'Anvers

(*Seconde édition*)

Situation au 31 décembre 1924

—

Magasins A . . . . .	page 1228
Magasins B . . . . .	» 1230
Magasins C . . . . .	» 1232
Magasins E . . . . .	» 1236

—

REMARQUE. — Conformément à l'art. 30 de l'arrêté royal du 15 mai 1923, les autorisations antérieures au 1<sup>er</sup> août 1914 sont prorogées de la durée du temps de guerre, soit de 4 ans, 3 mois et 10 jours.

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS	
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs diffic. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SÛRETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE		
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces					
<b>Magasins A : Dépôts</b>															
et servant à l'emmagasinage des produits fabriqués dans ces usines															
Arendonck	Société d'Arendonck	Dans les dépendances de la dynamiterie	1 <sup>o</sup>	—	45.000 dynamites diverses, coton à coll. hum. et expl. diff. infl. (sauf le trinitrotoluol)	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	30 juill. 1920	jusqu'au 10 févr. 1936	
			2 <sup>o</sup>	—	35.000 dynamites diverses, coton à coll. hum. et expl. diff. infl. (sauf le TNT)	—	—	—	—	—	—	Id.	30 janv. 1903 et 16 juin 1905	id.	
Baelen-sur-Nèthe(1).	Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique	Dans les dépendances de la dynamiterie		—	—	20.000	—	—	—	—	—	Id.	17 sept 1920	jusqu'au 13 avril 1937	
Deurne	Eugène Hendrickx	Atelier d'artificier, ch. d'Hérenthals, 506		—	—	—	—	—	—	—	—	D. P. Gr	12 mars 1920 et 8 juin 1920	30 ans mise en usage	
Hérenthals	Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique	A la poudrerie		2.000	—	—	—	—	—	—	—	D. P.	11 juill. 1924	10 ans	
		Eeckelgoorkens	1 <sup>o</sup>	18.000	—	—	—	—	—	—	—	Id.	id.	id.	
			Id.	2 <sup>o</sup>	12.000	—	—	—	—	—	—	Id.	id.	id.	
			Id.	3 <sup>o</sup>	25.000	—	—	—	—	—	—	Id.	id.	id.	

(1) Voir également Lommel, province de Limbourg.



COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficiles inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
			Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobergh sans poudre Pièces									
Baelen-sur-Nèthe	Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique	Fabrique de dynamite	—	—	—	100.000	—	—	—	—	D. P.	17 sept. 1920	jusqu'au 13 avril 1937	

Magasins B : Dépôts

pour la vente en gros

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité Globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flabert sans poudre Pièces				
<b>Magasins C : Dépôts</b>														
à l'usage exclusif de														
<b>de consommation</b>														
certains établissements														
Anvers . . . . .	Administration des Chemins de fer de l'Etat	Station d'Anvers-Bassins	—	—	—	—	—	500	500	200.000	Le Roi	9 févr. 1903		
Anvers . . . . .	Jacques Neefs, distillateur	rue de l'Empereur	—	5 coton nitré	—	—	—	—	—	—	A. R. G.	20 oct. 1913 29 nov. 1913	mise en usage	
Arendonck . . . . .	Société d'Arendonck	Dynamiterie	—	—	10.000 trinitro- toluol	—	—	—	—	—	D. P.	30 juill. 1920	jusqu'au 10 février 1936	
Baelen-sur-Nèthe . . . . .	Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique	Dynamiterie	—	1.000 n. c. hum.	—	—	—	—	—	—	D. P.	17 sept. 1920	jusqu'au 13 avril 1937	
Baelen-sur-Nèthe . . . . .	Société anonyme des Poudreries réunies de Belgique	Id.	—	—	2.000 trinitro- toluol	—	—	—	—	—	D. P. Gr D. P.	id. 18 mai 1909 5 juin 1914	id. mise en usage	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficils inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SÛRETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Robert sans poudre Pièces				
Deurne . . . . .	Eugène Hendrickx	Atelier d'artificier, ch. d'Hérentals, 506	75	—	—	—	—	—	—	—	D. P. G.	12 mars 1920 8 juin 1920	30 ans mise en usage	
Mortsel . . . . .	L. Gevaert et Cie	Vieux-Dieu Septstraat	—	2.000 coton à collodion à 30 % d'eau (ou d'alcool)	—	—	—	—	—	—	D. P.	9 déc. 1921 D. P. 16 mars 1923	jusqu'au 14 février 1934	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
<b>Magasins E : Dépôts des débiteurs patentés</b>														
<b>a) Arrondissement d'Anvers</b>														
Anvers . . . . .	J. Bertrand	Plaine Van Schoonbeke, 16	50	—	—	—	—	—	500	200.000	C. E.	27 octobre et 18 déc. 1919	Durée illimitée	
Anvers . . . . .	Nicolas Derouette-Simonis	rue du Bien-Etre, 29	50	—	—	—	50	500	500	200.000	Id.	28 avril 1924	Id.	
Anvers . . . . .	Emman. Gervais (remplacé par P. Kayenbergh-Gervais)	Longue rue de l'Hô- pital, 6	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	Id.	9 août 1892	Id.	
Anvers . . . . .	Nicolas Gervais	Courte rue Porte- aux-Vaches, 15	50	—	—	—	—	—	500	200.000	Id.	25 avril 1908	Id.	
Anvers . . . . .	J. Bertrand	Quai Van Dijck, 32	6	—	—	—	—	—	3	1 kg	Id.	11 mars et 8 juin 1920	Id.	
Anvers . . . . .	J. Bertrand	Vieux Marché-au- Blé, 37 (n° 35 actuel)	6	—	—	—	—	—	2 1/2	1 kg, 1/2	Id.	8 nov. 1919 et 7 juin 1920	Id.	

(1) 50 kilogrammes de poudre et cartouches.

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs diffic. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobery sans poudre Pièces				
Anvers . . . . .	J. Pire et Cie	rue Van Ertborn, 10	50	—	—	—	—	—	500	200.000	C. E.	12 juillet et 3 déc. 1919	Illimitée	
Anvers . . . . .	Victor Rousseaux	rue d'Arenberg, 13 et 15	50	—	—	—	—	—	—	—	Id.	27 septembre 1901	Id.	
		(rue Léopold, 7)	—	—	—	—	—	—	250	100.000	Id.	26 janvier 1909	Id.	
Anvers . . . . .	Grands Magasins « Vazelaire-Claes »	place Verte, 43	—	—	—	—	30 kilos amorces pr jouets d'enfants	—	—	—	Id.	17 janvier 1922	Id.	
Santhoven . . . . .	Victor Vandeven, boutiquier	Langestraat, 4	50	—	—	—	—	—	50	—	Id.	15 février 1909	Id.	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES		
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.

## b) Arrondissement de Malines

Heyst-op-den-Berg .	Joseph Van der Meulen	rue de la Montagne, 243 (no 234 actuel)	50	—	—
Lierre . . . . .	François Aerts	rue de Lisp, 54	50	—	—
Lierre . . . . .	Daniel Soons	rue de Lisp, 182 (no 186 actuel)	50	—	—
Malines . . . . .	Veuve Bulckens et fils	rue de la Chèvre, 17	50	—	—
Malines . . . . .	Al. Hertsens	Marché-aux-Grains, 8	25	—	—
Malines . . . . .	Jos.-Ed. Massart	Bailles de Fer, 24	25	—	—

PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
		Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Robert sans poudre Pièces				

—	50	500	500	200.000	Collège échevinal	7 février 1912	Durée illimitée
—	50	—	500	200.000	Id.	21 octobre 1920	Illimitée
—	—	—	—	—	Id.	20 juillet 1907	Durée illimitée
—	50	—	—	—	Id.	30 septembre 1911	Id.
—	—	—	—	—	Id.	25 octobre 1889	Durée illimitée
—	—	—	—	10.000	Id.	23 avril 1887	Id.



COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : <i>Poudres</i> Kilog.	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et explosifs difficiles inflammables (Quantité globale)</i> Kilog.	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables (exclusivement)</i> Kilog.	Classe IV : <i>Tétonateurs</i> Pièces	Classe V : <i>Artifices</i> Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								<i>Mèches de sûreté</i> Kilog.	<i>Cartouches de sûreté (poudres y contenues)</i> Kilog.	<i>Amorces oratoires et cartouches Flobery sans poudre</i> Pièces				
Malines . . . . .	Em. Schyvens	r. de l'Empereur, 62	50	—	—	—	50	—	—	—	C. E.	7 septembre 1920	Durée illimitée	
Malines . . . . .	J. Roussel	Marché-aux- Grains, 26	25	—	—	—	—	—	—	—	Id.	7 décembre 1899	Id.	
Putte . . . . .	Jos. Hellemans	Beersel Hoek, 70	25	—	—	—	—	—	—	—	Id.	1er août 1912	Id.	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES		
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficiles inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.

c) Arrondissement de Turnhout					
Gheel	D's. Aerts (veuve et fils)	Grand'Place, 58	25	—	—
Gheel	Jos. Huypens, quincaillier	rue du Pas, 47	10	—	—
Gheel	François Desmackers	rue du Pas, 17	25	—	—
Hérenthals	Léonard Van Aerschot (remplacé par Joseph Toremans-Laureys)	Bovenry, 90 (no 56 actuel)	(50)	—	—
Hérenthals	Vanden Broeck-Beenekens	Hofkwartier, 243 (no 36 actuel)	(50)	—	—
Rethy	François Pauly	—	(1)	—	—
Turnhout	Ch. Andelhof (remplacé par Société en Commandite simple : Quincaillerie turnhoutoise)	rue de l'Hôpital, 17	50	—	—
Turnhout	L. Van Ravensteyn	rue du Parc, 41	50	—	—
Westerloo	Auguste Leclair	Dorp, 33	50	—	—

(1) 50 kil. poudre et cartouches.

PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
		Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Ammunitions ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
—	—	—	—	—	Collège échevinal	23 mars 1909	Durée illimitée	
—	—	—	—	—	Id.	31 mai 1924	Id.	
—	—	—	—	—	Id.	23 mars 1909	Id.	
—	—	—	(500)	—	Id.	13 juillet 1907	30 ans	
—	—	—	(500)	—	Id.	13 juillet 1907	30 ans	
—	—	—	—	—	Id.	25 juillet 1895	illimitée	
—	—	—	—	1	Id.	14 janvier 1920	Id.	
—	—	—	—	—	Id.	27 février 1924	Id.	
—	50	500	500	200.000	Id.	3 décembre 1919	Id.	